

Zeitschrift: Jahrbuch für schweizerische Geschichte

Band: 3 (1878)

Artikel: Du lieu d'origine de la chronique dite de Frédégaire

Autor: Monod, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-19969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU

LIEU D'ORIGINE

DE LA

CHRONIQUE DITE DE FRÉDÉGAIRE.

PAR

G. MONOD.

Leere Seite
Blank page
Page vide

J'ai déjà eu l'occasion, il y a quelques années, en rendant compte¹⁾ de la 3^e édition du livre de M. Wattenbach sur les sources de l'histoire d'Allemagne²⁾ d'exprimer mon opinion sur le lieu où fut rédigée, entre 660 et 663, la grande compilation anonyme dont, depuis près de trois siècles, on a baptisé l'auteur du nom de Frédégaire. Cette question me paraît offrir assez d'intérêt pour mériter d'être traitée avec plus de développement que je n'ai pu lui en donner dans un article de critique. De cette question dépend en effet en partie le degré d'autorité qu'on attribuera à notre chroniqueur. J'ai pensé que ce sujet aurait un intérêt tout particulier pour les membres de la *Société générale d'histoire suisse*, puisque la Chronique de Frédégaire (quels que soient d'ailleurs son vrai nom et sa patrie) est une des sources les plus précieuses pour l'ancienne histoire de la Suisse. Je prie la Société de considérer cette courte dissertation comme un hommage et un remercîment pour la faveur qu'elle m'a faite en m'accordant le titre de membre honoraire.

On trouvera peut-être que j'ai singulièrement choisi la nature de mon remercîment, puisque mon travail a précisément pour but d'enlever à la Suisse un écrivain que tous les critiques se sont accordés à reconnaître comme sien, pour le donner à une ville qui fait aujourd'hui partie de la France. Mais

¹⁾ *Revue critique* 1873, t. II, p. 257.

²⁾ *Deutschlands Geschichtsquellen* I. Bd., 3. umgearbeitete Auflage. Berlin 1873. Dans sa 4^e édition (1877), p. 88, M. Wattenbach rapporte mon hypothèse, mais sans dire s'il la préfère à celle de M. Brosien, qui indique Genève comme résidence de l'auteur de la compilation. (Brosien, *Kritische Untersuchung der Quellen der Geschichte des fränkischen Königs Dagobert I.* Göttingen 1868.)

je ne suppose pas que personne s'imagine de mêler à cette discussion des questions de patriotisme et de frontières. Nous nous occupons d'une époque où la Suisse occidentale était réunie aux pays arrosés par la Saône et le Rhône pour former le royaume de Burgondie, et la chronique que nous étudions, qu'elle ait été écrite sur les bords de la Saône, sur ceux du Rhône, ou sur la rive du Léman, n'est reste pas moins un document inappréciable pour l'histoire de la Suisse, comme pour celle de la France. D'ailleurs je suis uni à la Suisse par des liens si nombreux d'affection et de parenté, et par des traditions de famille si anciennes et si chères, que l'idée d'un antagonisme entre les deux pays ne peut même aborder mon esprit.

I.

Rappelons brièvement en quoi consiste la compilation dite de Frédégaire.

Nous ne possédons aucun manuscrit qui nous la donne sous une forme tout-à-fait satisfaisante. Les manuscrits de Berne 318, Vienne *hist. prof.* 632¹⁾, de la Bibliothèque nationale de Paris, *fonds latin* 4,883, sont incomplets. Le manuscrit de Paris 10,910, qui est de beaucoup le plus ancien, et qui est le seul tout-à-fait complet, présente les diverses parties de l'œuvre dans un assez grand désordre, comme va le montrer une courte description de son contenu²⁾.

Ce manuscrit, qui provient du collège de Clermont³⁾, et qui contient 187 feuillets, a été écrit probablement en 714 par un scribe nommé Lucerius. On déchiffre en effet, non sans peine, à la fin du manuscrit, les mots suivants: «Inuenit.... Lucerios presbeter

¹⁾ Voy. sur le manuscrit de Vienne, *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* Bd. II, p. 478, et sur celui de Berne, id. V. 483.

²⁾ Cf. *Archiv* VII, 282—286, et la préface de D. Ruinart, dans D. Bouquet, *Historiens de France* II, 124.

³⁾ Un des principaux colléges de l'ancienne Université de Paris, appelé aussi collège Louis le Grand.

monacos dom.... croneca et per alia cro... septuagenta et quattor anni.... auid quod sextus miliarios... explitos compotauit ipsos.... In indiccione exsiente quarto Dagoberto regnante»¹⁾. — Les premiers chiffres se rapportent probablement à une supputation des années depuis la création du monde ; la date doit être cherchée dans les derniers mots, où il est facile de restituer «in inductione exsiente tertia decima, anno quarto Dagoberto regnante», ce qui donne l'année 715. Il ne peut s'agir de Dagobert I, puisque Frédégaire écrivait après sa mort, ni de Dagobert II, dont la 4^e année de règne (678) coïncide avec la 6^e induction²⁾. Il s'agit donc de Dagobert III.

Ce manuscrit est évidemment une copie de la compilation primitive, car les divers morceaux qui le composent ont été mis bout à bout sans aucun souci de leur ordre véritable, comme on le voit par les titres mêmes des diverses parties de l'œuvre. Il est probable que l'auteur, qui a laissé sa chronique inachevée³⁾, interrompu sans doute par la maladie et la mort, n'avait pas eu le temps de coordonner et de mettre au net les matériaux qu'il avait réunis⁴⁾. La première partie, qui s'étend du f° 1 au f° 28 recto, porte pour titre *Liber generationis*. Elle contient, du f° 1 r° au f° 20 r° un ouvrage de chronologie qui s'étend

¹⁾) Ruinart avait lu: «Invenit Lucerios presbyter monacos dom... tuma per ista croneca et per alia croneca... quod septuagenta anni sunt... sus quod sextus miliarios d... esse explitos compotavit ipsos annos in upen... in inductione exsiente tertia d... o quarto Dagoberto regnante» (Bouquet II, 126).

²⁾) Je me fie ici au texte de Ruinart; mais, je l'avoue, les quelques traits que je puis lire après *indicatione* me donnent plutôt *sexta* que *tertia d.*

³⁾) Voy. Brosien, p. 17.

⁴⁾) En tête du manuscrit, on lit ces mots d'une écriture postérieure: «breviarium scarpsum ex chronica Eusebii Hieronimi aliorumque auctorum a quodam Adatio». — La feuille de garde porte au verso les rubriques de 25 chapitres et de plus ces mots: «Post hæc scarpsum ab adam usque noe a noae usque abraham, deinde judecum (*alia manus corr. judicum*), post haec regum israelitarum et aegyptiorum et imperatorum romanorum usque aeracium (*alia manus corr ad eraclium*)».

jusqu'à Alexandre Sévère¹⁾ (222—235), puis (f° 20 v°—21 r°) la supputation des années d'après Eusèbe et Jérôme jusqu'à la première année de Sigebert, fils de Theuderic, roi des Francs²⁾, puis la liste des papes (f° 21v°—23r°) jusqu'à Théodore (642), continuée par une autre main jusqu'à Adrien (772). Le verso du f° 23 est occupé par un dessin grossièrement exécuté représentant deux personnages adultes vus de face (peut-être Eusèbe et Jérôme?)³⁾, et au-dessous on lit en lettres grecques *Kρωνν-χωρνμ, μνλτιFλικημ ηδιδηρννξ ιστωριαμ* (cronicorum multiplicem ediderunt istoriam). Enfin vient une nouvelle série de supputations chronologiques (f° 24 r°—28 r°), jusqu'à la 31^e année d'Héraclius (641).

Au fol. 28 v° commence une nouvelle partie: «Incipit capituloares cronece Gyronimi scarpsum». Après une table de 82 chap. viennent des extraits de la chronique de St. Jérôme (jusqu'au fol. 59 v°)⁴⁾, puis de la chronique d'Idace (fol. 60 r°—68 v°)⁵⁾, auxquels viennent s'ajouter 6 chap. dont la source nous est inconnue, et qui contiennent des anecdotes fabuleuses sur Théodoric, sur Clovis et Alaric, sur Chrocus, sur les Vandales, sur Justinien, etc. Cette division du manuscrit comprend deux morceaux bien distincts, la chronique de St. Jérôme et celle d'Idace avec les additions légendaires⁶⁾.

¹⁾ Cette première partie a été publiée par Labbe, *Bibliotheca nova manuscriptorum* I, p. 298—309; Canisius l'avait publiée aussi, mais incomplète (voy. *Lectiones antiquae*, éd. Basnage, II, p. 154—164).

²⁾ Il s'agit évidemment de Sigebert, fils de Thierry II. Le compilateur compte en effet 156 ans depuis le consulat de Constantin et de Rufus (457), ce qui donne 613—614. Cette première partie de la compilation a dû être faite cette année même (614), car Sigebert a si peu régné qu'on n'aurait pas songé plus tard à se servir de son règne comme de jalon chronologique: «Brunechildis Mettis residens Sigebertum in regno patrio instituere nititur». Fred. *Chron.* ch. 21. On place d'ordinaire, mais à tort selon moi, la mort de Brunehaut en 613.

³⁾ Un enfant dansant a été ajouté entre les deux personnages.

⁴⁾ Jusqu'au chap. 49,

⁵⁾ Du ch. 50 au ch. 56.

⁶⁾ Dans le manuscrit de Canisius, dit *Codex minor*, cette action était en effet divisée en deux parties: *liber II generationum*, et *liber chronicae tertius*.

Au fol. 84 v°, nous lisons en effet: « Incipit capitolares lib. quarti quod est scarpsum de cronica Greg. ep. Toronaci »¹⁾. C'est un abrégé des six premiers livres de Grégoire de Tours, connu sous le nom d'*Historia epitomata*, et divisé en 93 chapitres.

Au fol. 121 verso, commence la chronique originale dite de Frédégaire, qui va de 584 à 641, avec ce titre: « Incipit capitolares cronece libri quarti »²⁾. Après les rubriques de 90 chapitres et un prologue qui récapitule les sources auxquelles a été puisé la compilation, se lisent ces mots (fol. 125 v°): « In nomine domini nostri Jesu Christi incipit chronica sexta ». C'est en effet la 6^e place que devait régulièrement occuper cette chronique dans la compilation³⁾.

Enfin après la chronique originale vient (fol. 170 v°) une copie de la chronique d'Isidore de Séville, avec le titre suivant: « In nomine sanctae Trinitatis incipit lib. III *zρωνηκωρωμ* (chronicorum) sancti Esedori episcopi ». La chronique s'étend jusqu'à 614⁴⁾.

L'ordre véritable des morceaux serait évidemment celui-ci: 1^o le *Liber generationis*, 2^o les extraits de St. Jérôme, 3^o extraits d'Idace et légendes, 4^o Isidore de Séville; 5^o *Historia epitomata*; 6^o Chronique originale.

— Ces deux parties, comme la première incomplète, ont été publiées par Canisius dans les *Lectiones antiquae* (éd. Basuage II, 165—194). Il a donné une numérotation spéciale aux chapitres de chacune des deux parties.

¹⁾ La préface de Grégoire de Tours se trouve transcrise au fol. 83, r° et v°.

²⁾ A la fin du fol. 121 r°, se trouvent les mots: « Incipit Prologus cuius-dam sapientis », qui se rapportent évidemment, bien qu'à tort, au prologue de la chronique, fol. 124 v°.

³⁾ L'*Historia epitomata* et la Chronique ont été publiées par Ruinart dans son édition de Grégoire de Tours, 1699 in fol., puis dans le t. II des *Historiens de France*. La Chronique a été continuée jusqu'à 768. Ces continuations, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, ont été éditées aux T. II et V des *Hist. de France*.

⁴⁾ La dernière ligne dit bien: «usque quadragensem anno Chlotharpii regis» ce qui donne l'année 624; mais plus haut nous voyons que la chronique s'arrête à la 5^e année d'Héraclius, c. à d. à 614.

Nous n'avons pas à entrer ici dans l'analyse et l'étude de chacune des parties de la compilation, mais il importe de faire remarquer qu'elle est évidemment l'œuvre d'un même auteur, comme le prouvent déjà les titres confus et inexacts donnés par le scribe Lucerius aux divers fragments, et les mots *cronica sexta* appliqués à la chronique qui, dans son recueil, occupe la quatrième place. Nous lisons en effet dans le prologue de la chronique ces mots : « ... beati Hieronymi, Ydacii et cuiusdam sapientis, seo Hysidori, immo et Gregorii chronicis ... percurrentes, usque decedentem regnum Gunthramni, his quinque chronicis ... inserui ». Ce passage prouve bien que l'auteur de la chronique originale est aussi le compilateur des cinq autres parties. Tout au plus pourrait-on soutenir que le *quidam sapiens*, dans lequel on a vu d'ordinaire l'auteur du *Liber generationis*¹⁾, doit désigner l'auteur des fables qui font suite à Idace. Les cinq parties désignées par le compilateur seraient alors : 1^o St. Jérôme, 2^o Idace, 3^o les légendes cuiusdam sapientis, 4^o Isidore, 5^o *Historia epitomata*. La chronique formerait toujours le 6^e morceau, la *cronica sexta*. Cette hypothèse pourrait être appuyée par ce fait que les indications chronologiques de la première partie s'étendent jusqu'à l'année 641, date où s'arrête la chronique. Cette coïncidence serait étrange si, comme nous le croyons, le chroniqueur a été interrompu dans son œuvre par la mort; elle s'explique parfaitement au contraire, si c'est un autre compilateur qui, copiant le recueil primitif, y a ajouté cette première partie en conduisant ses supputations chronologiques jusqu'au point où s'arrêtait le dernier morceau.

D'ailleurs le *liber generationis*, comme la transcription d'Isi-

¹⁾ M. Mommsen, dans son mémoire *Ueber den Chronograph des Jahres 354*, p. 585—598, a prouvé l'identité du *Liber generationis* avec la chronique de 334 qui forme le 9^e morceau de la compilation dite du Chronographe, et qui y porte le titre de *Chronicon Horosii*. M. Mommsen croit y reconnaître deux traductions latines indépendantes de l'ouvrage de chronologie aujourd'hui perdu d'Hippolyte de Porto (p. 595).

dore¹⁾), n'offre pas d'intérêt pour la recherche que nous avons entreprise. Nous pouvons donc nous contenter d'étudier le reste de la compilation, qui est due incontestablement au même auteur, mais en attachant naturellement plus d'importance à la chronique, qui est son œuvre personnelle et originale, qu'aux portions où il n'est qu'un copiste et un interpolateur. — Nous devrons de plus, dans cette chronique elle-même, distinguer ce qui est emprunté à des sources écrites antérieures, de ce que l'auteur raconte comme témoin contemporain, ou même comme témoin oculaire²⁾. M. Brosien, dans sa monographie citée plus haut sur les sources de l'histoire de Dagobert, a prouvé que, pour les années 584 à 604³⁾, le chroniqueur a eu sous les yeux des Annales, provenant peut-être du monastère d'Agaune; que, de 605 à 631⁴⁾ sa principale source est la tradition orale; que, de 631 à 641, il peut être considéré comme témoin contemporain.

II.

Notre chroniqueur vivait dans le royaume de Burgondie. Sur ce point, tous les critiques sont d'accord, depuis Hadrien de Valois⁵⁾ jusqu'à M. Brosien. On en a pour preuve l'examen

¹⁾ M. Mommsen, qui donne d'ailleurs des indications très-inexactes sur la compilation dite de Frédégaire (*Ueber den Chron. etc.* p. 586—588, notes), croit à tort qu'Isidore n'en faisait pas partie, et fait un seul personnage d'*Hysidorus* et du *quidam sapiens*.

²⁾ «Transactis namque Gregorii libri volumine, temporum gesta, quae undique scripta potui repperire et mihi postea fuerunt cognita, acta regum et bella gentium quae gesserunt, *legendo* simul et *audiendo*, etiam et *uidendo*... huius libelli volumine... inseri studui». *Prologus*, sub fine.

³⁾ M. Brosien donne la date de 603 au lieu de 604; mais je crois que la 8^e année de Theuderic où s'arrête, d'après lui, l'emploi des annales, est bien 604—605, Gontran étant mort le 28 avril 594, et Childebert II au milieu de 597.

⁴⁾ Il faut faire exception pour les ch. 31 à 36, qui sont une copie du ch. 36 de la *Vie de St. Columban* par Jonas.

⁵⁾ *Res Francicae* II. 445—446.

de toutes les parties de la compilation. Les additions faites au texte de St. Jérôme sont presque toutes relatives à la Burgondie¹⁾. Si nous examinons dans l'*Historia epitomata* ce que le compilateur a ajouté à Grégoire de Tours, nous trouvons que les passages se rapportent presque tous soit à la Burgondie²⁾, soit à l'Austrasie, dont les destinées furent pendant tout le VII^e siècle intimement unies à celle de la Burgondie³⁾, soit à l'Italie⁴⁾ qui était en relations constantes avec la Burgondie, où l'on conserva plus longtemps que dans les autres pays franks le sentiment de l'unité de l'Empire et l'intérêt pour les affaires de Constantinople et de Rome⁵⁾. Enfin dans la chronique, ce caractère burgonde

¹⁾ Fondation de Lyon (dans Canisius II, c. 32); mort d'Archélaus à Vienne sous Tibère (ibid. c. 33); fondation d'Avenche sous Vespasien et Titus (ibid. c. 36); dévastation d'Avenche par les Alamans (ibid. c. 40); établissement des Burgondes en Gaule (ibid. c. 46). Le passage sur l'origine des Francs (ibid. c. 3) se trouvait probablement dans le texte de St. Jérôme copié par notre compilateur, et c'est à ce passage qu'il fait allusion dans l'*historia epitomata* quand il dit, c. 2: «de Francorum vero regibus beatus Hieronimus qui jam olim fuerant, scripsit». M. Brosien a du reste très-bien montré (p. 27—29) que la présence de cette légende dans la compilation ne peut nullement prouver qu'il soit un Frank.

²⁾ Voy. chap. 18—19, mariage de Clothilde; chap. 23, guerre de Burgondie sous Clovis; ch. 34, Sigismond élu à Carouge; ch. 56, renvoi de Marcatrude par le roi Gontran; ch. 68, invasion du Valais par les Lombards; ch. 89, l'affaire de Gondovald racontée par Cariatto, évêque de Genève.

³⁾ Chap. 58 et 88, rôle de Chrodin et de Gogon en Austrasie.

⁴⁾ Voy. les ch. 26, 44, 45, 50, 65.

⁵⁾ La chronique de Marius d'Avenche, dont nous connaissons avec précision l'auteur et le lieu de composition, offre tout-à-fait les mêmes caractères. Marius a eu à sa disposition des chroniques écrites en Italie (les annales de Ravenne en particulier); il rapporte tout ce qu'il peut savoir des affaires d'Italie; il indique autant que possible les noms des consuls de chaque année, et a soin de noter les changements d'empereurs à Constantinople. — Remarquons encore que, bien que l'*historia epitomata* supprime toutes les anecdotes qui se trouvent dans Grégoire, elle a conservé celle du sénateur Ecdicius, le bienfaiteur de la Bourgogne. Au chap. II, abrégeant le chap. 9 du livre II de Grégoire où sont énumérés les Franks,

se manifeste plus fortement encore. Si l'on compare le récit du règne de Gontran de 584 à 594 dans Grégoire de Tours avec celui de notre chronique, on voit que celle-ci s'intéresse beaucoup moins que Grégoire à tout ce qui se passe dans le Nord, et prend au contraire beaucoup plus d'intérêt que lui à ce qui se passe dans le Midi. Les seuls miracles qui s'y trouvent rapportés se passent dans les villes de Burgondie¹⁾. Sur le *pagus ultrajuranus*, nous y lisons des récits très-circonstanciés et même des mentions de phénomènes naturels²⁾. L'auteur sait les noms des dix ducs qui commandaient l'armée burgonde en 636, et à quelle race appartenait chacun de ces dix ducs³⁾. Il compte les années d'après les ans de règne des rois Burgondes⁴⁾. La Burgondie est le centre du récit. L'intérêt pris aux affaires d'Espagne et de Gascogne vient surtout de ce que les Burgondes y ont fait la guerre, et ont été en fréquentes relations avec les Wisigoths⁵⁾.

les Romains, les Goths et les Burgondes, le compilateur ne parle que des Burgondes. — Au chap. 56, c'est sans doute par un oubli volontaire qu'il a tu la spoliation de la veuve de Charibert par le *bon roi Gontran*.

¹⁾ Voy. chap. 22 à Genève; chap. 32 à Vienne.

²⁾ Voy. chap. 13, 18, 24, 37, 42—44, 90.

³⁾ Voy. chap. 78.

⁴⁾ M. Brosien pense à tort (p. 18) que cet argument, donné pour la première fois par Valois, est sans valeur à cause des exceptions à la règle qui se trouvent dans la chronique. Mais jusqu'à Clothaire II la chronologie burgonde est seule employée; les mots «anno tertio regni Theudeberti» sont évidemment un lapsus pour «Theuderici», car les événements du chap. 16 au chap. 38 sont datés année par année d'après les ans de règne de Theudéric. Le chroniqueur ne compte d'après les ans de règne de Clothaire II qu'à partir du moment où il règne en Burgondie; seulement pour lui, comme plus loin pour Dagobert, il suit la forme employée dans les actes officiels, en comptant les ans de Clothaire depuis la mort de Chilpérie en 584, et ceux de Dagobert depuis son avènement en Austrasie en 622. A la mort de Dagobert, les ans de règne de Clovis II, roi de Burgondie, forment la base de sa chronologie. Si, aux chap. 87 et 88 il emploie les ans de règne de Sigebert, c'est qu'il s'agit de faits purement australiens. — Nous reviendrons plus loin sur cette question de chronologie pour appuyer nos conclusions.

⁵⁾ Chap. 5, 8, 10, 30, 31, 33, 73, 78, 82.

Les évènements d'Italie et de l'Orient tiennent une large place dans le récit¹⁾; plusieurs longs chapitres leur sont entièrement consacrés; mais nous avons montré plus haut que cette préoccupation des affaires d'Orient n'a rien qui doive étonner chez un écrivain burgonde, et que l'Italie et la Burgondie étaient en relations constantes. Enfin plusieurs chapitres parlent d'évènements qui se passent au-delà du Rhin; mais ces évènements se rapportent à l'époque où l'union de la Burgondie à l'Austrasie donne, aux yeux des Burgondes, une importance particulière aux pays du Nord-Est de l'Europe²⁾. S'il est question des guerres de Bretagne, c'est que les Burgondes y prennent part³⁾.

III.

Est-il possible de préciser davantage et de dire quelle partie de la Burgondie habitait le compilateur?

Hadrien Valois a supposé qu'il résidait à Avenche. On trouve en effet de nombreuses mentions de cette ville dans la compilation. Parmi les additions à la chronique de St. Jérôme nous avons signalé la mention de la fondation d'Avenche⁴⁾ et la dévastation d'Avenche par les Alamans⁵⁾. Dans l'*Historia Epitomata* il a soin d'extraire de Grégoire de Tours le fait de l'invasion du territoire d'Avenche par les Saxons⁶⁾. Dans la chronique il raconte une nouvelle dévastation de la ville par les Alamans⁷⁾ en 611—612. De plus nous trouvons mentionné au chap. 18 de la chronique un phénomène physique qui ne pouvait intéresser que les gens du pays même où il s'était produit, la naissance

¹⁾ Chap. 9, 11, 13, 23, 31, 34, 45, 49, 50, 51, 62—66, 69—71, 81.

²⁾ Chap. 37, 43, 68, 72, 74, 77, 87.

³⁾ Chap. 11, 12, 15.

⁴⁾ Le compilateur ajoute même: *et nobelissima in Gallea Cisalpina efficitur.* Canisius, ed. Basn. II, p. 175.

⁵⁾ Ibid. p. 177.

⁶⁾ H. E. chap. 68; Greg. Tur. IV, 43.

⁷⁾ Chap. 37.

subite d'une source d'eau chaude dans le lac de Thoune¹⁾). Ailleurs le compilateur nous renseigne avec exactitude sur la série des ducs du *pagus ultrajuranus*, Theudemodus, Wandalmarus²⁾, Protadius³⁾, Theudelanes, Herpo⁴⁾). Au chap. 42 il nous rapporte que ce fut à Orbe (près d'Yverdon) que Brunehaut fut prise par Herpon pour être livrée à Clothaire II. Enfin au dernier chapitre, les dangers courus par Berthaire qui était du *pagus Ultrajuranus* occupent une place tout-à-fait disproportionnée dans le récit⁵⁾). Mais il est bien difficile de supposer qu'un auteur aussi bien renseigné sur tous les faits politiques de son temps ait résidé dans une ville aussi éloignée du théâtre des évènements que l'était Avenche et surtout dans une ville en ruines, deux fois ravagée au VI^e et au VII^e siècles. Remarquons d'ailleurs que les passages relatifs à Avenche et presque tous ceux qui ont trait au *Pagus Ultrajuranus* sont empruntés par le compilateur aux sources écrites antérieures qu'il avait sous les yeux, à ces Annales dont Mr. Brosien a démontré la présence dans son texte⁶⁾). D'ailleurs les Ducs du *Pagus Ultrajuranus* ne com-

¹⁾ «Aqua caledissima in laco Duninse, quem Arola flumenis influit, sic ualidae aebulliuit, ut multitudinem pissium coxisset».

²⁾ *Chron.* chap. 13.

³⁾ *Ibid.* chap. 24.

⁴⁾ *Ibid.* chap. 43.

⁵⁾ *Ibid.* chap. 70.

⁶⁾ *Op. cit.* p. 30—34. M. Brosien pense que ces Annales ont été écrites à Agaune, et cette opinion a, comme nous le verrons plus bas, de la vraisemblance; mais je serais assez disposé à croire qu'une partie de ces notes annalistiques provenait (par l'intermédiaire d'Agaune peut-être) du *Pagus Ultrajuranus* proprement dit, c. à. d. du pays d'Avenche ou d'Orbe. De là cette série d'indications sur Avenche et la mention de la source chaude dans le lac de Thoune. L'argument contre l'hypothèse qui place le compilateur à Avenche tiré du fait qu'il n'a pas connu la Chronique de Marius (Brosien, p. 23) me paraît faible, car le siège épiscopal était transporté à Lausanne, Marius lui-même résidait à la fin de sa vie dans cette dernière ville et il y avait bien plus de chances pour que notre compilateur ignorât la chronique de Marius s'il vivait à Avenche que s'il vivait à Agaune ou à Genève.

mandaient pas seulement au-delà du Jura : ils commandaient aussi sur le pays de Salins (*pagus Scotingorum*¹), *Scodinga pagus*) entre la Saône et le Jura. Un écrivain résidant dans une ville sur la Saône pouvait par conséquent être parfaitement renseigné sur les fonctionnaires chargés d'administrer un pays aussi voisin. L'intérêt pris à l'aventure de Berthaire dans la bataille d'Autun peut venir tout aussi bien de la haute situation de ce personnage qui était comte du palais que de son origine transjurane, et l'on ne s'étonne pas que le compilateur nous renseigne sur cette origine quand on voit avec quel soin il désigne la nationalité et le lieu de naissance de presque tous les personnages dont il parle²). Il me paraît même probable que s'il avait vécu dans le *pagus Ultra-juranus* il n'aurait pas pris soin de dire avec tant de précision quels personnages en étaient d'originaires ; s'il trouve intérêt à le noter, c'est qu'ils sont pour lui des étrangers. Et enfin, s'il avait vécu en Suisse, aurait-il appelé ce pays *Ultrajuranus* et cette expression même ne prouve-t-elle pas qu'il vivait dans le pays situé à l'Ouest du Jura ? Cette expression pouvait, il est vrai, être une désignation officielle, mais nous n'en voyons pas d'exemple, ni dans Marius, ni dans Grégoire de Tours.

M. Brosien, qui a repoussé, lui aussi, l'hypothèse d'Avenche, mais par des arguments insuffisants, a signalé l'attention accordée par le compilateur à Agaune. Dans l'*Historia Epitomata*, il raconte d'après Grégoire la restauration du monastère par Sigismond³), il ajoute le récit détaillé d'une invasion des Lombards dans la haute vallée du Rhône et des ravages exercés à Agaune

¹) *Chron.* chap. 24 : « defuncto Wandalmaro duce, in pago Ultrajurano et Scotingorum Protadius patricius ordinatur ».

²) « Samo, natione Francus, de pago Sennonago » chap. 48.

« Boso . . . de pago Stampinsi » chap. 54.

« Aegynanis genere Saxonum optimatis » chap. 55. — Voy. au chap. 78 la distinction des ducs en Franks, Romains, Burgondes et Saxons; et *passim*. Quoi d'étonnant dès lors qu'il désigne le comte du palais par les mots : « Bertharius, Francus, de pago Ultrajurano ? »

³) Chap. 34.

et à Bex¹⁾). Au chap. 1^{er} de la chronique il raconte que le Monastère de Saint Marcel près Chalon fut organisé d'après le modèle d'Agaune, et au chap. 79 il rapporte que Dagobert établit à Saint Denis un chœur pour le chant des psaumes d'après le modèle d'Agaune²⁾). M. Brosien fait remarquer avec raison que ces passages ne prouvent pas grand'chose, qu'Agaune était bien connu comme modèle des autres monastères; que d'ailleurs les Annales qui ont servi de source au compilateur provenaient probablement d'Agaune et le renseignaient par conséquent sur les faits qui s'étaient passés dans la vallée supérieure du Rhône. Mr. Brosien aurait pu ajouter qu'il eut été bien invraisemblable qu'un moine enfermé à Agaune eût aussi bien connu les évènements politiques qui se passaient dans le Nord-Ouest de la Burgondie, qu'il ne nous eût pas donné plus de renseignements sur son couvent et ses abbés, et qu'il n'eût pas davantage laissé percer l'étroitesse et les préoccupations religieuses d'un reclus vivant loin du monde.

M. Brosien pense que c'est à Genève qu'a vécu le compilateur. Il y a en effet des passages assez frappants qui parlent en faveur de cette hypothèse. Nous avons remarqué parmi les additions faites à Grégoire de Tours dans l'*Historia Epitomata* le fait de l'élévation de Sigismond à Carouge³⁾) et l'indication que c'est par Cariatto, évêque de Genève qu'on a connu les détails de la révolte de Gondovald⁴⁾). Le récit du mariage de Clothilde dans l'*Historia Epitomata* est une anecdote genevoise⁵⁾). Au lieu de Chrona, sœur de Clothilde, dont parle Grégoire, paraît Se-deleuba, dont il est de nouveau question dans la Chronique lorsque les reliques de Saint Victor sont découvertes par l'évêque

¹⁾ Chap. 68.

²⁾ M. Brosien aurait pu ajouter qu'au chap. 44 il parle longuement de Leudemond, évêque de Sion; à propos il est vrai d'un voyage qu'il fit à Marlheim en Alsace auprès de la reine Bertetrude.

³⁾ Chap. 34.

⁴⁾ Chap. 89.

⁵⁾ Chap. 18—19.

de Maurienne dans l'Eglise construite par la reine Sedeleuba dans le voisinage de Genève¹). « Des miracles, ajoute le chroniqueur, s'accomplissent encore constamment sur ce tombeau »²). Mr. Brosien fait valoir en outre que la situation de Genève fait comprendre parfaitement que le compilateur ait pris intérêt à ce qui se passait dans le *Pagus Ultrajuranus* (dont Genève faisait partie, d'après M. Brosien?) et qu'il ait eu entre les mains des Annales provenant d'Agaune. Mais nous avons déjà montré que les passages relatifs au *pagus Ultrajuranus* et à Agaune ne prouvent rien sur le lieu d'origine de la chronique, et séparés de ces passages, ceux qui se rapportent à Genève n'ont pas davantage de force. En effet ce qui est dit de l'élection de Sigismond, de Cariatto, évêque de Genève, devait être emprunté aux sources annalistiques que le compilateur avait sous les yeux, et qui, nous l'avons dit, provenaient en majeure partie de la Suisse. Le récit de la découverte des reliques de Saint Victor, bien qu'intercalé au milieu de passages pris aux mêmes annales paraît avoir la tradition orale pour source; il reste donc le seul texte important, car le récit légendaire du mariage de Clothilde devait être répandu dans toute la Burgondie. Je me demande même s'il n'y a pas eu dans ces deux textes une confusion, si ce n'est pas à tort que le compilateur a pris la *regina Sedeleuba*, qui peut être une reine ou une princesse burgonde quelconque, pour la sœur de Clothilde qu'il aurait à tort débaptisée, erreur qu'un Genevois n'aurait pas commise. En tous cas, le fait que le compilateur a raconté la découverte de reliques aussi importantes et aussi fécondes en miracles que celles de Saint Victor, ne me semble pas suffisant pour affirmer qu'il a vécu à Genève, d'autant plus que la mention du fait tel qu'il est rapporté dans les deux premières lignes du chapitre devait se trouver dans ses sources

¹) *Chron.* chap. 22.

²) M. Brosien paraît attacher de l'importance à ce passage. Remarquons que le compilateur parle dans des termes tout à fait identiques des miracles qui s'accomplissent sur le tombeau de Saint Didier de Vienne, à St. Didier sur Chalaronne (Ain).

annalistiques¹). Enfin bien que Genève fut un point beaucoup plus central qu'Agaune ou Avenche et qu'on dut y être beaucoup mieux informé des évènements politiques, elle n'était plus que rarement au VII^e siècle, la résidence des rois; Theuderic était le dernier roi qui y fut venu. Les affaires importantes se passent toutes beaucoup plus au Nord et l'on comprend difficilement comment à Genève on pouvait en être si bien informé.

IV.

Nous avons ainsi écarté les différentes hypothèses présentées jusqu'ici. Il nous reste à dire quelle est celle que nous proposerons pour les remplacer.

Je rappellerai tout d'abord un principe de critique que j'ai posé en étudiant les *Gesta regum Francorum* et qui me paraît justifié par toute l'historiographie des premiers siècles du moyen-âge. Je demande la permission de citer les termes mêmes que j'ai précédemment employés: « Du VI^e au XII^e siècle, tous les ouvrages historiques sont en même temps des écrits politiques dans une certaine mesure, ils sont toujours inspirés ou par l'influence et la volonté directe des personnages importants d'une époque ou du moins par le voisinage des centres de la vie politique. Eginhard vivait à la cour de Charlemagne, Nithard combattait à Fontanet. Les Annales Bertiniennes commencées à la cour même de Louis le Pieux, sont continuées par Hincmar, qui est le plus grand personnage de la seconde moitié du IX^e siècle, et au X^e siècle, quand la ville de Reims devient le centre de la politique carolingienne, c'est à Reims seulement qu'on écrit l'histoire. Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini; toute l'historiographie du moyen-âge est la démonstration du fait que j'avance ».

Quel était donc en Burgondie, au milieu du VII^e siècle, le centre politique important où un chroniqueur pouvait être bien

¹) « Eo anno corpus sancti Victoris qui Salodoro cum Sancto Urso passus fuerat, a beato Aeconio pontefice Mauriennense invenitur ».

placé pour tout connaître et tout voir, et où la présence de personnages considérables pouvait le pousser à entreprendre une œuvre historique. Remarquons en effet le caractère tout politique et presque laïque de la chronique dite de Frédégaire. Les événements religieux y tiennent une bien faible place; les formules pieuses en sont absentes, et l'on s'étonne même de voir l'auteur, qui est pourtant catholique, se réjouir de la conversion de l'imperatrice Césara au christianisme, bien qu'elle fut devenue arienne¹). Si nous examinons quel est le théâtre des événements racontés dans la portion de la chronique où l'auteur puise à des sources orales ou raconte ses propres expériences, nous voyons qu'abstraction faite des chapitres consacrés à l'Italie, à l'Espagne, à l'Orient et à l'Allemagne, le pays qu'il connaît le mieux et dont il s'occupe le plus est celui qui s'étend du Jura jusqu'à l'Aisne, le pays de Chalon, Dijon, Autun, Auxerre, Sens²). Chalon sur Saône serait de toutes les villes du royaume de Burgondie celle où l'on serait le plus naturellement disposé à chercher l'auteur de la chronique. Elle avait été longtemps la résidence ordinaire des rois Burgondes et avait conservé sous Clothaire II. et Dagobert son importance politique³); elle était un lieu ordinaire de réunion des conciles⁴); elle était assez rapprochée du *pagus Scotingorum* et de la Suisse pour que l'on comprenne l'intérêt qu'y pouvait prendre le chroniqueur; sa situation était assez centrale pour que l'écho des événements du midi y parvint, et que le chroniqueur fut cependant informé en détail de tout ce qui se passait en Austrasie, au Nord de la Burgondie et au Sud de la Neustrie.

Avons-nous des indices positifs qui nous permettent de placer à Chalon notre historiographe? Nous pouvons remarquer qu'il

¹⁾ *Chron.* chap. 9. Brosien, p. 36.

²⁾ Il ne s'occupe presque pas de Lyon, de Vienne, de tout le Sud de la Burgondie, ce qui serait plus singulier s'il vivait à Genève que s'il vivait à Chalon.

³⁾ Greg. Tur. *Hist. Franc.* VII, 21. VIII, 1. 11. IX, 3. 13. Fredeg. *Chron.* chap. 30, 38.

⁴⁾ En 579, 585, 604, etc.

ne manque jamais de signaler le rôle important joué par Chalon. Il paraît même avoir exagéré ce rôle. Dans le récit du mariage de Clothilde, il raconte qu'un plaid eut lieu à Chalon pour y préparer le mariage¹⁾, bien qu'on ne voit pas bien l'intérêt ni le sens de cette mention, et qu'elle doive même être inexacte, car ce n'était pas Chalon, mais Lyon qui était la résidence de Gondebaud. Il n'a garde d'oublier dans ses extraits de Grégoire le synode tenu à Chalon en 579²⁾). En 585 et en 604 il signale deux autres synodes réunis à Chalon³⁾). Il raconte au chapitre 30 de la chronique que ce fut à Chalon qu'Ermenberge fut amené à Theuderic pour être épousée par lui. Au chap. 38 nous voyons Theudebert prisonnier de son frère conduit enchaîné à Chalon. En 628 le chroniqueur nous montre Dagobert visitant la Burgondie et s'avançant jusqu'à Chalon pour retourner ensuite vers le Nord, et tandis qu'il mentionne le passage du roi dans les autres villes sans réflexions, il nous dit que Dagobert vint à Chalon « guidé par l'amour de la justice qu'il voulait accomplir en toutes choses »⁴⁾). Au chap. 90 il nous apprend que Flaochat tint au mois de Mai 641 un plaid à Chalon « pro utilitate patriae ».

Enfin remarquons que la Chronique s'ouvre par l'éloge de Gontran et par le récit des embellissements dont il dote la basilique de Saint Marcel lorsqu'il y établit une congrégation monastique d'après la règle d'Agaune⁵⁾). Si l'on suppose que notre

¹⁾ « Nulla cessante mora, inito placito Cabillono, nuptiae præparantur ». *Hist. Epit.* chap. 18.

²⁾ Greg. V, 28. *Hist. Epit.* 80.

³⁾ *Chron.* chap. 1 et 24.

⁴⁾ « Cabillono, ubi justitiae amore qua cuperat perficiendae Dagobertus dirigit intentione ».

⁵⁾ M. Longnon dans son remarquable ouvrage sur la *Géographie de la Gaule au VI^e siècle* dit que Frédégaire se trompe en plaçant en 584—585 la construction de l'Eglise de Saint Marcel, qui existait auparavant, puisque Salonius et Sagittaire y furent enfermés en 579 (Greg. Tur. V, 28). Le passage de notre chronique peut très bien signifier simplement qu'en 584—585 Gontran embellit l'église et fonda la congrégation des moines: « ecclesiam ... mirifice et solerter aedificari jussit, ibique monasterium condidit, ipsamque ecclesiam rebus plurimis ditauit ».

chroniqueur était un moine de ce monastère où résidaient les rois quand ils étaient à Chalon¹⁾, où Gontran fut enseveli²⁾, où vivait Flaochat, le maire du palais de Burgondie, dont il raconte les actes aux chapitres 89 et 90 avec la précision et la minutie d'un témoin oculaire, on comprendra l'intérêt qu'il a pris aux événements politiques, le point de vue presque laïque auquel il s'est placé, la connaissance qu'il a des faits qui se passent au Nord de Chalon et à Chalon même, et comment il peut dire qu'il raconte non seulement ce qu'il a *lu* et ce qu'il a *entendu*, mais aussi ce qu'il a *vu*. Cette dernière expression n'aurait pas de sens si le chroniqueur avait résidé à Avenche, à Agaune ou même à Genève. On comprendra également comment il a eu à sa disposition des *Annales d'Agaune*, puisque le monastère de Saint Marcel devait être resté en relation avec la maison mère. On comprendra comment la Suisse est pour lui le *Pagus Ultrajuranus*; comment enfin résidant au lieu même où séjournaient les rois et les maires du palais de Burgondie, il emploie pour la chronologie de son temps la notation officielle conforme aux diplômes royaux et non une chronologie exclusivement burgonde³⁾). Ajoutons une dernière observation. Le compilateur a copié dans son chapitre 36 les chapitres 31 à 36 de la vie de Saint Colomban par Jonas. Or Jonas dans le Prologue de sa vie de Saint Jean de Reomé, nous a lui-même raconté ses voyages. Il vint en 658 à Chalon sur

¹⁾ Greg. Tur. IX. 27. « Ibique basilicam sancti Marcelli ingressa, regis prostrata pedibus ». Cf. Id. VII, 2; VIII, 11; IX, 3. 13. 20; X, 11, 28.

²⁾ Fredeg. *Chron.* chap. 14 « Anno 33 regni Guntchramni, V kal. Aprilis ipse rex moritur; sepultus est in ecclesia sancti Marcelli, in monasterio quod ipse construxerat ». — Remarquez que le chroniqueur se contente de dire: dans l'Eglise de Saint Marcel, sans ajouter: à Chalon, ce qui se comprend mieux d'un habitant de Chalon que d'un étranger.

³⁾ Voy. plus haut p. 149. Remarquons aussi la précision topographique avec laquelle le compilateur parle de Saint Marcel. Chap. 1 « suburbano Cabillonensi, sed quidem tamen Sequanum est territorium ». En effet, Saint Marcel est à 3 kilom. sur la rive gauche de la Saône, tandis que Chalon est sur la rive droite.

Saône, à la demande de la reine Bathilde; c'est précisément alors que notre chroniqueur travaillait à son grand ouvrage. Jonas est probablement venu habiter au couvent de Saint Marcel. Nous comprenons dès lors comment le compilateur a eu la vie de Saint Colomban¹⁾ entre les mains. Nous croyons donc pouvoir conclure que l'auteur de la compilation dite de Frédégaire vivait à Chalon sur Saône et y habitait le monastère de Saint Marcel.

V.

L'auteur était donc à notre avis un moine. Nous sommes ici en désaccord avec M. Brosien qui voit en lui un prêtre séculier²⁾. Il en donne pour raison le caractère peu religieux de l'œuvre, qui lui paraît inconciliable avec la piété exaltée d'un moine. Nous croyons qu'il ne faut pas se former des idées exagérées sur la piété de tous les moines du VII^e siècle. Une âme timide pouvait dans ces temps troublés chercher dans le cloître une vie pacifique et sûre, sans y être poussée par l'exaltation religieuse. D'ailleurs notre compilateur montre l'intérêt qu'il porte aux choses monastiques par ce qu'il nous dit du monastère de Saint Marcel, et de celui de Saint Denis (chap. 79); il parle à deux reprises des miracles accomplis par des reliques de saints (chap. 22, 32). Il ne pouvait appartenir au haut-clergé, car il parle avec trop de mépris des évêques et des grands, avec trop de sympathie des petits et des pauvres³⁾; mais en

¹⁾ On pourrait au premier moment se demander s'il ne faudrait pas attribuer à Jonas même la compilation, puisqu'il est mort vers 665, et que précisément le chroniqueur a écrit entre 660—663, et a été probablement arrêté par la mort. Mais le style prétentieux de Jonas n'a aucun rapport avec la simplicité de notre auteur; on sentirait dans la chronique la main de l'hagiographe et enfin un œuvre de Jonas n'aurait pas eu un caractère Burgonde aussi prononcé.

²⁾ Pag. 26.

³⁾ *Chron.* chap. 58: «Dagobertus.... Burgundias ingreditur. Tanto timore pontifices et proceres in regno Burgundiae consistentes, seu et caete-

même temps il ne pouvait appartenir, comme le prétend M. Brosien, au bas clergé; car à cette époque le clergé séculier n'avait ni les loisirs, ni la sécurité, ni l'instruction nécessaires pour se livrer aux travaux littéraires. Depuis Marius d'Avenche et Grégoire de Tours jusqu'à l'époque de Charlemagne on ne trouve plus que des moines qui s'occupent d'écrire des livres¹⁾. Nous pouvons être assurés que notre compilateur était un moine²⁾.

VI.

A quelle nationalité, à quelle race appartenait ce moine? Etais-il Gallo-romain, Burgonde ou Frank? Il n'est pas probable qu'il fut un Frank, quoiqu'il se montre très favorable à la famille des Peppin, à Peppin l'ancien, à Arnulf de Metz, à Grimoald³⁾, et qu'il exagère, non sans une certaine fierté patriotique, la subordination où se trouvaient les Lombards vis-à-vis des Franks⁴⁾. Mais s'il avait été un Frank, il n'aurait sans doute pas désigné la manière dont les Franks faisaient la guerre par les mots *ritu barbaro*⁵⁾. S'il avait été un Burgonde, il est

ros leudes aduentus Dagoberti concusserat, ut a cunctis esset admiranduni. Pauperibus justitiam habentibus gaudium vehementer irrogauerat. Cumque Lingonas ciuitatem uenisset, tanta in uniuersis leudibus suis, tam sublimibus quam pauperibus judicabat justicia, ut crederetur omnino fuisse Deo placabile: ubi nullum intercedebat praemium, nec personarum acceptio, nisi sola dominabatur justicia, quam diligebat Altissimus». — N'est ce pas là le langage d'un moine, ennemi des grands de la terre, d'un disciple de Saint Colomban?

¹⁾ Je ne connais d'autre exception que Saint Ouen, évêque de Rouen, biographe de Saint Eloi.

²⁾ On peut faire observer qu'il ne dit rien de la révolte des moines d'Agaune en 565, racontée par Marius; mais les Annales d'Agaune qu'il suivait ne mentionnaient probablement pas le fait.

³⁾ *Chron.* chap. 52, 53, 58, 61, 85, 86, 88.

⁴⁾ Chap. 45.

⁵⁾ Chap. 17: «Fredegundis... Parisius vel reliquas civitates ritu barbaro occupavit». — Chap. 37: «... Alesaciones... a Theudeberto ritu barbaro peruaditur». — Au chap. 38 il désigne comme Grégoire de Tours

bien probable que dans tout le cours de sa compilation, où il est si souvent question des Burgondes, quelque mot de sympathie pour eux ou de douleur pour les maux qui les ont frappés lui aurait échappé¹⁾). L'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui nous fait voir en lui un Gallo-romain. Nous comprenons mieux chez un Gallo-romain que chez un barbare le soin avec lequel il distingue les Romains des Franks, Burgondes, Saxons, Lombards²⁾), l'emploi de la désignation de *barbare*; la fidélité avec laquelle dans l'*Historia epitomata* il a conservé tous les éloges accordés par Grégoire de Tours aux Gallo-romains Ecdicius et Aridius³⁾); les termes emphatiques dans lesquels il parle du maire du palais Claudio qui était de race romaine⁴⁾). De même que Grégoire de Tours, il partage la haine et le mépris que les Gallo-romains catholiques éprouvaient pour les Wisigoths ariens⁵⁾). Nous croyons donc que notre compilateur était un moine gallo-romain de Saint Marcel de Chalon.

VII.

Nous est-il possible de dire le nom de ce moine? Je ne puis sur ce point que répéter ce que j'écrivais en 1873 dans la

un frank par le mot: *barbarus*. M. Brosien, p. 27, a très bien montré qu'il serait absurde de conclure qu'il était Frank du fait qu'il rapporte la légende sur l'origine des Franks. Il rapporte aussi celle sur l'origine des Lombards (*Hist. epit.* 65).

¹⁾ Nous avons montré ailleurs (*Les Origines de l'Historiographie à Paris*, p. 24) comment l'auteur des *Gesta regum Francorum* trahit très nettement, tout en reproduisant Grégoire de Tours, ses sympathies pour les Wisigoths.

²⁾ *Chron.* chap. 18, 24, 28, 29, 43, 78, 81, 84.

³⁾ *Hist. epit.* chap. 14, 24.

⁴⁾ «Claudius, genere romanus, homo prudens, jucundus in fabulis, strenuus in cunctis, patientiae deditus, plenitudine consilii abundans, litterarum studiis eruditus, fide plenus, amicitiam cum omnibus sectans». *Chron.* chap. 28.

⁵⁾ «Gothorum gens impatiens est quando super se jugum non habuerit... Tulganis adolescentia... Spania more solito uitiatur... cognito morbo Gotthorum, quem de regibus degradandis habebant, etc.» *Chron.* ch. 82.

*Revue critique*¹⁾: «Jusqu'à Papiere Masson la chronique dite de Frédégaire n'est connue que sous le titre d'*Appendice à Grégoire de Tours*. Même Nicolas Vignier en 1587 l'appelle: Supplément à Grégoire. Masson dans la seconde édition de ses Annales avait dit: *Scholasticus, auctor appendicis ad Gregorii historiam*. Claude Fauchet, dans l'édition de ses *Antiquités Gauloises et Francoises* de 1579, cite le nom de Frédégaire Scholastique (IV, 23). Le passage vaut la peine d'être transcrit: «D'ores-navant il m'ayderay pour le fondement de ma narration du recueil que l'on pense avoir été faict par Idace²⁾ ou Frédégaire Scholastique, compris soubs partie d'un livre, communément imprimé pour l'unzième de Grégoire». — Et en marge on lit: «Icy commence le recueil donné à Frédégaire Scolastique par faute de sçavoir le vray auteur de celui qui a faict le XI^e livre adiousté à l'histoire de Grégoire». Scaliger ne parle point de Frédégaire dans l'édition de 1583 du *De emendatione temporum*. Il le nomme dans celle de 1598, parue à une date si rapprochée de l'apparition du livre de Fauchet qu'il semble difficile que celui-ci ait copié Scaliger. Canisius disait avec raison en 1602 dans ses *Lectiones Antiquæ*: «Scaliger... non semel continuatorem illum Gregorii vocat Fredegarium, sed, ut appareat, tantum conjectura, nulla codicis scripti auctoritate». Mais comment une conjecture peut-elle consister à fabriquer un nom propre au hasard? Une conjecture doit reposer sur quelque indice. Enfin Etienne Pasquier écrivait un peu à la légère dans un passage des *Recherches de la France*, imprimé seulement dans l'édition posthume de 1621, que le nom de Frédégaire le Scolastique avait été trouvé «par ceux qui furetèrent les bibliothèques des moines». Cela peut bien s'appliquer à Cl. Fauchet. — On a supposé d'une manière assez ingénieuse que le nom de Fredegarius était dans la pensée de

¹⁾ 1873, t. II, p. 256.

²⁾ Le nom d'Idace prouve que Fauchet connaissait non-seulement l'appendice à Grégoire, mais toute la compilation. Peut-être avait-il vu le manuscrit du collège de Clermont qui porte en tête: *a quodam Adatio*. Voy. plus haut p. 143, n. 4.

Scaliger une allusion au nom de Freher qui se disposait à publier l'*Historia Epitomata* et la chronique qui y fait suite. *Fredegarius* voudrait dire : l'anonyme de Freher. Mais les paroles employées par Scaliger écartent cette hypothèse : « Auctor appendicis Gregorianae, sive is est Fredegarius, sive alius »¹⁾. Mais qui donc a trouvé ou inventé ce nom de *Fredegarius* ?

Ce nom du reste est parfaitement bien fait et nous en trouvons des exemples. Des personnages de ce nom sont mentionnés dans un capitulaire de Charlemagne et dans le *Polyptique d'Irminon*²). De ce que le compilateur était Gallo-romain, il ne serait pas légitime de conclure qu'il ne pouvait porter le nom germanique de *Fredegar*. Au VII^e siècle les noms romains et germaniques se trouvent mêlés dans les mêmes familles³). Aussi n'y a-t-il pas d'inconvénient sérieux à conserver ce nom de Frédégaire, bien que nous ne sachions au juste ni où, ni comment, ni par qui il a été trouvé.

¹⁾ Ed. de 1609. L. VI. p. 618.

²⁾ Førstemann. *Altdeutsches Namenbuch* I. 426.

³⁾ Fredeg. *Chron.* chap. 29 : Richomeris, Romanus genere; chap. 78 : Chramnelenus, ex genere romano.
